



Compte-rendu de la Session d'Automne 2023 de la Section 6 du Comité National de la Recherche Scientifique

13-16 Novembre 2023

Membres présents :

- Nathalie Appel, IR, DR6
- Valérie Berthé, DR CNRS, IRIF, *membre du bureau*
- Jérémie Bourdon, PU, LS2N
- Nicolas Bousquet, CR CNRS, LIRIS
- Johanne Cohen, DR CNRS, LISN
- Antoine Genitrini, PU, LIP6
- Patricia Georgeon, TCE, LIS
- Yves Grandvalet, DR CNRS, HEUDIASYC
- Katia Jaffres-Runser, PU, IRIT
- Arnaud Legrand, DR CNRS, LIG
- Anca Muscholl, PU, LABRI
- Anastasia Paparrizou, CR CNRS, LIRMM
- Michael Poss, DR CNRS, LIRMM
- Romain Rouvoy, PU, CRISTAL
- Thomas Seiller, CR CNRS, LIPN, *secrétaire scientifique*
- Pierre Senellart, PU, DI ENS, *président*
- Ye-Qiong Song, PU, LORIA
- Alain Tchana, PU, LIP, *membre du bureau*
- Hélène Waeselynck, DR CNRS, LAAS, *membre du bureau*

Des membres de l'institut ont assisté à temps partiel aux travaux de la section :

- Carola Doerr, déléguée scientifique Section 6
- Mohand-Saïd Hacid, délégué scientifique Section 6
- Adeline Nazarenko, directrice de l'institut CNRS Sciences informatiques
- Olivier Serre, directeur adjoint scientifique Section 6
- Anne Siegel, directrice adjointe scientifique Interdisciplinarité et interfaces, suivi des GDR, référente CID

Voici l'essentiel des tâches qui incombaient à la section lors de cette session :

- avis sur la titularisation des chargés de recherche stagiaires
- avis sur les demandes d'évaluation permanente par une deuxième section ou CID
- avis sur les demandes de changement de section ou CID
- examen des demandes de subventions pour des écoles thématiques
- avis sur les propositions de renouvellement de GDR
- étude de demandes de changement de direction et co-direction d'unités
- évaluation des chercheurs et chercheuses
- proposition de candidat·e·s pour les médailles de bronze et d'argent du CNRS.
- propositions en vue des changements de grade de chercheurs

1 Échanges avec Adeline Nazarenko

1.1 Nouvelles de l'institut

Adeline Nazarenko commence par présenter les actualités de l'institut et le CNRS.

L'INS2I (Institut des Sciences de l'Information et de leurs Interactions) a changé de nom pour devenir CNRS Sciences informatiques. Ce changement de nom s'est très bien passé et les retours sont positifs, y compris dans les communautés pour lesquelles le changement de nom était le plus sensible. Un travail de communication reste à faire cependant.

L'équipe de l'institut a beaucoup évolué, au travers de remplacement, mais également d'une augmentation en taille. Il y avait en effet un besoin de renforcement car les missions de CNRS Sciences Informatiques se sont élargies de manière significative.

Les PEPR continuent à beaucoup occuper l'institut. Certains sont déjà en route, et d'autres sont encore en préparation. Ces nouveaux objets nécessitent une implication forte et élargies, impliquant de nombreux acteurs : Instituts, ANR, ministère, etc.

Concernant l'appel des clusters IA, l'institut est occupé par le renouvellement des projets 3IA et le suivi des montages des 8 projets clusters IA invités à déposer un dossier (après l'appel à intention de juillet dernier). Les auditions pour ces projets sont attendues d'ici le mois prochain. Concernant les renouvellements de 3IA, les auditions ont eu lieu le 30 octobre, mais il n'y a pas de calendrier annoncé pour le moment. Il est cependant attendu d'avoir rapidement connaissance de décisions, avec un arbitrage financier ultérieur. Le CNRS est partenaire des 12 projets concernés.

En même temps que les annonces sur l'IA en juin, une extension de Jean Zay et du réseau d'ingénieur dédié a été annoncée. Jean Zay a été salué par la cour des comptes dans son rapport sur la stratégie nationale IA. Cette extension est lourde à mettre en place, et implique plusieurs acteurs : le GENCI pour l'achat de la machine et l'installation, le CNRS pour l'hébergement et la gestion du réseau des ingénieurs. Il est attendu une multiplication de la puissance de calcul de l'ordre de 2 à 3, sans augmenter de manière aussi significative la consommation électrique.

L'un des projets de l'institut dans les années à venir est de s'investir plus à l'international. Dans ce cadre, l'institut a procédé au lancement d'une seconde phase du travail de prospective initié en 2022. Celui-ci sera basé sur les retours des GdR, le travail du CSI sur son rapport de prospective, ainsi qu'un travail autour des thématiques non couvertes par les GdR (remontées disciplinaires).

1.2 Nouvelles du CNRS

Le travail de nettoyage des rattachements secondaires des unités a continué. Il n'y a pas de politique générale, mais le principe est qu'un institut qui resterait tutelle secondaire se donne pour mission de vraiment participer au pilotage de l'unité.

Le travail de simplification des structures du CNRS continue également, faisant suite à la simplification de la gestion des GdR il y a quelques années. Pour rappel, cela n'a rien changé au niveau de l'INS2I, qui continue à demander l'avis du CoNRS pour le renouvellement de ceux-ci. Un travail similaire est en cours pour les fédérations. Quelques fédérations qui portent des instruments, ont des personnels ont vocation à devenir des unités d'appui et de recherche, les autres seront à l'avenir gérées comme des projets. Ce changement ne devrait pas non plus avoir d'impact.

Un travail est en cours concernant les contours des sections et CID pour le prochain mandat du CoNRS. Un certain nombre de questions ont été soumises au nouveau conseil scientifique dans ce cadre. Il est nécessaire d'avoir stabilisé les contours des sections pour entamer la réflexion sur les CID. En ce qui concerne CNRS Sciences Informatiques, il n'y a pas de gros chantier à attendre sur ces questions (la dernière modification d'envergure était la séparation des sections 06 et 07), seulement quelques ajustements à la marge (sur les mots-clés). Concernant les CID, il n'est pas attendu de changements pour la CID 55 créée récemment. L'évolution des CID 51, 53, et 54 posent plus de question (notamment en CID 54 car les physiciens réfléchissent à une restructuration de leur sections).

Dans le cadre du prochain contrat d'objectifs et de performances (COP) du CNRS, un travail est en cours pour identifier les défis sociétaux d'importance et les grandes questions scientifiques transverses.

1.3 Concours

Adeline Nazarenko annonce ensuite le nombre de postes attendus au concours, qui ne devrait pas trop varier par rapport au concours précédent. Elle annonce que les thématiques prioritaires pour les postes de chargé·e·s de recherche devraient être les suivants :

- Informatique quantique
- Sciences du logiciel
- Sciences informatiques eco-responsables (réseau et systèmes distribués, calcul, sciences de la programmation et du logiciel, IA et sciences des données)
- Réseaux et systèmes distribués

L'enjeux des coloriages est d'attirer des candidats sur ces thématiques, même à la sortie de thèse. L'institut est conscient que certains domaines sont compétitifs. Le coloriage est une manière d'afficher l'intérêt de l'institut à recruter dans ces domaines.

Question – Concernant l'informatique quantique : beaucoup de candidats ont des profils de physiciens. Dans le cadre de la bio-informatique, il y a beaucoup de cas de biologistes qui retournent finalement à la biologie : est-ce que ce risque existe pour l'informatique quantique ?

Réponse – Nous n'avons pas d'analyse complète, et il s'agit d'un aspect difficile à analyser. En biologie, il y a un effet de taille. Les recrutés sont doublement isolés : au niveau de la discipline, et en terme d'environnement (la proportion d'EC est bien plus élevée en informatique). Pour le volet quantique, la discipline est en construction, donc la situation est différente. Il est important de se renforcer sur le volet informatique. L'appréciation du degré d'interdisciplinarité est difficile ; c'est un travail qui revient à la section. Il ne faut pas recruter chez nous des gens qui ne sont pas reconnus par leur propre discipline. Il ne s'agit pas de postes à l'INP, et il est important que la personne recrutée ait un background informatique avéré. Peu de personnes en informatique quantique sont complètement isolées des questions physiques, mais on attend une compréhension et une capacité d'interagir sur les questions informatiques.

Il ne devrait pas y avoir de postes ouverts par d'autres instituts en sections 6 et 7.

Question – L'institut n'ouvre pas de postes en CID ?

Réponse – L'an dernier nous avions ouvert des postes en CID, mais au final aucun candidat·e·s relevant des sciences informatique n'ont été déclarés admissibles. En CID51, il n'y aura pas de postes ouverts, mais une partie des domaines de cette CID est couverte par les mot-clefs de la 06.

Adeline Nazarenko souligne que cette année encore, il devrait y avoir la possibilité de recruter une quinzaine de DR qui ne sont pas actuellement chercheurs au CNRS. Elle note qu'en général à ces recrutements sont associés un package d'accueil, discuté avec l'organisme d'accueil. L'institut attend donc une véritable dynamique d'accueil au niveau des labos.

Question – Est-ce restreint aux profils DR2 ?

Réponse – Non, on s'adapte aux profils, il est envisageable de recruter des profils différents (par ex. DR1).

Question – En terme de conditions, est-ce que le recrutement est soit en tant que DR2 pour la candidat·e ayant le profil, et en CDI pour les autre ?

Réponse – Ce n'est pas forcément le cas. Il est possible qu'il y ait eu des recrutements DR1 dans d'autres instituts.

1.4 Chaires professeur junior

Concernant les chaires professeurs juniors (CPJ), l'an dernier quatre chaires étaient portées par l'institut dont une avec CNRS Biologie. Sur celles-ci, une seule a été pourvue. Les trois autres sont donc reconduites cette année. A celles-ci s'ajoutent quatre nouvelles chaires (trois disciplinaires, et une interdisciplinaire) :

- Sciences de données de santé (laboratoires d'accueil potentiels : ICUBE, LABRI, LIRIS, TIMC)
- Science informatique eco-responsable (laboratoires d'accueil potentiels : IRISA, IRIT, LIG, LIRMM)
- Sécurité informatique à la frontière logiciel matériel (laboratoires d'accueil potentiels : CRISTAL, LAAS, TIMA, VERIMAG)
- Biologie numérique (laboratoires d'accueil potentiels : CRAN)
- Véhicules autonomes et transports (laboratoires d'accueil potentiels : HEUDIASYC, LAMIH)
- Telecoms et réseaux du futur (laboratoires d'accueil potentiels : ETIS, IRIT)
- IA et données omiques, avec CNRS Biologie (laboratoires d'accueil potentiels : LIRMM, et deux laboratoires de CNRS Biologie)

Les CPJ sont en principe pour une durée de six ans, mais cela n'empêche pas une titularisation précoce. Le calendrier n'est pas encore complètement connu. Il est souhaitable que des membres des sections participent aux jurys pour assurer une cohérence en terme de politique de recrutement.

Question – Les thèmes de CPJ concernent la section 06. Il est donc attendu que la section propose une personne pour participer au jury des CPJ ?

Réponse – Oui.

Question – Qu'en est-il des chercheurs recrutés les années passées ? Les chercheurs recrutés sur les CPJ devraient être dans le regard de la section, notamment ils devraient être évalués au moment de l'évaluation HCERES du laboratoire. Pour le moment nous ne savons pas qui sont ces personnes.

Réponse – Il y en a deux pour le moment. On note cette demande de la section. Il y a eu des changements au niveau de la DRH du CNRS récemment. Pour l'instant le nouveau directeur a fait le tour des différentes structures (labos, delegations, instituts, etc.) pour faire un point sur la situation. La question des CPJ a été abordée lors des entretiens avec les directions des différents instituts. Le système reste en rodage.

1.5 Questions diverses

Question – Avez-vous des données sur les chercheurs qui quittent le CNRS ? Voyez-vous une évolution ?

Réponse – Nous avons des chiffres, mais cela reste de petits nombres de chercheurs et il est donc difficile de parler de tendance. Des chercheurs quittent le CNRS pour partir dans le privé, à tous les âges. En général, les chercheurs essaient d'être en disponibilité ou en détachement, ce qui nécessite un avis de l'institut et qui nous permet donc de rester dans la boucle. Il y a quand même un certain nombre de départs, plus que dans les autres instituts. Nous n'avons pas d'analyse fine des raisons des départs. Mais il ne faut pas négliger le nombre de gens qui partent dans l'académique à l'étranger.

Cette année il est attendu 270 postes de chercheurs ouverts au concours, un nombre calculé sur le nombre de départs prévisibles à la retraite, lissé sur 5 ans. L'INS2I est un petit institut, et a plus de départs en cours de carrière, et il est pour ces raisons privilégié pour les recrutements.

Question – Les directeurs de recherche pour l'année de stage des nouveaux recrutés CR existent toujours dans le décret, mais il n'est plus demandé à la section de les désigner. Est-ce maintenu et maintenant géré par l'institut ?

Réponse – Oui. Un des points soulevés dans le rapport de l'évaluation HCERES du CNRS concerne l'accompagnement des jeunes chercheurs. Il y a encore matière à travailler sur cet aspect.

La section discute également avec l'institut des renouvellements de GdR. L'institut rappelle que de son point de vue même si les GdR jouent un rôle de structuration et d'animation de la communauté, ils ont avant tout pour vocation la veille et la prospective.

2 Activités de la section (évaluations et expertises)

2.1 Avis sur la titularisation des chargés de recherche stagiaires

La section étudie 6 dossiers de demandes de titularisation, et donne 6 avis Favorables.

2.2 Avis sur les demandes d'évaluation permanente par une deuxième section ou CID

La section étudie 2 dossiers de demandes d'évaluation permanente par une deuxième section ou CID, et donne 2 avis Favorable.

2.3 Avis sur les demandes de changement de section ou de CID

La section étudie 1 dossier de demande de changement de section ou CID, et donne 1 avis Favorable.

2.4 Examen des demandes de subventions pour des écoles thématiques

La section devait se prononcer sur 9 demandes d'écoles thématiques. Elle donne :

- 8 avis Très Favorable pour les écoles ACPWS 2024, ALEA 2024, EPIT24-GRAPHS, GRAPHADON, I2A, JNCF2024, MATHINFOMOCODYG, MDD
- 1 avis Favorable pour l'école DATA STUE.

2.5 Avis sur les proposition de renouvellement de GdR

La section étudie les demandes d'avis sur le renouvellement des GdR BIM (renommé BIMMM) et IM (renommé IFM), et auditionne les porteurs du projet de renouvellement. Elle donne :

- un avis Très Favorable au renouvellement du GdR Bio-informatique Moléculaire (BIM), renommé GdR Bio-Informatique Moléculaire : Modélisation et Méthodologie (BIMMM),
- un avis Favorable au renouvellement du GdR Informatique Mathématique (IM), renommé GdR Informatique Fondamentale et ses Mathématiques (IFM).

2.6 Étude de demandes de changement de direction et co-direction d'unités

La section étudie 9 dossiers changement de direction d'unité et donne 8 avis Très Favorable :

- ETIS (UMR8051), nouvelle directrice Lola CANAMERO.
- I3S (UMR7271), nouveau directeur adjoint Vicente ZARZOSO.
- LORIA (UMR7503), nouveau directeur Yannick TOUSSAINT, directrice adjointe Armelle BRUN, directeur adjoint Sylvain LAZARD.
- LAGA (UMR7539), nouveau directeur Grégory GINOT.
- LIS (UMR7020), nouveau directeur Sylvain SÉNÉ, directrice adjointe Francesca Carlotta CHITTARO, directeur adjoint Patrice BELLOT.
- LAMSADE (UMR7243), nouvelle directrice adjointe Joyce EL HADDAD.
- LIP (UMR5668), nouvelle directrice Isabelle GUERIN-LASSOUS, directeur adjoint Nicolas TRO-TIGNON.
- IPAL (IRL2955), nouveau directeur Christophe JOUFFRAIS.

et 1 avis Favorable :

- LIP6 (UMR7606), nouvelle directrice adjointe Vanda LUENGO.

2.7 Évaluations de chercheuses et chercheurs

La section examine donne un avis sur 1 dossier d'évaluation de chercheur.

2.8 Propositions de candidat·e·s pour les médailles de bronze et d'argent du CNRS

La section étudie les propositions de nomination pour l'attribution des médailles de bronze et d'argent qui lui ont été communiquées par les directeurs et directrices d'unités et de GdR.

Médaille de Bronze. La section propose deux récipiendaires, classé·e·s par ordre alphabétique :

- Mathieu Acher (IRISA)
- Karoliina Lehtinen (LIS)

Médaille d'Argent. La section propose deux récipiendaires, classé·e·s par ordre alphabétique :

- Ivana Ljubic (ESSEC)
- Marc Pouzet (DIENS)

2.9 Promotions CR → CRHC

La section étudie les 11 candidatures déposées pour une promotion au grade de CRHC, et décide de communiquer le classement suivant à l'institut.

- 1ex. Chien-Chung Huang
- 1ex. Andrei Romashchenko
- 1ex. Matthieu Roy
- 1ex. Paolo Viappiani
- 5. Balakrishna Prabhu
- 6. Hugo Gimbert

Pour les promotions au grade CRHC, l'ancienneté dans le grade CRCN a une importance significative. La section rappelle que la promotion CRHC est indépendante d'une potentielle candidature (en cours ou à venir) à un recrutement DR2. à titre d'information, les candidatures sont ainsi réparties par échelon de référence :

	Candidat·e·s Section 6	Proposé·e·s
échelon 10	4	2
échelon 9	4	4
échelon 8	1	0
échelon 7	2	0

2.10 Promotions échelon exceptionnel CRHC

La section a reçu les dossiers de 2 candidats. Après étude des dossiers de candidature, elle décide de communiquer le classement suivant à l'institut :

- 1. Rachid Echahed
- 2. Olivier Finkel

2.11 Promotions DR2 → DR1

La section a reçu les dossiers de 16 candidat·e·s, dont 5 femmes. Après étude des dossiers de candidature, elle décide de communiquer le classement suivant à l'institut :

- 1ex. Mourad Baiou
- 1ex. Sonia Ben Mokhtar
- 1ex. Thomas Colcombet
- 1ex. Stéphanie Delaune
- 1ex. Khalil Drira
- 6ex. Clémence Magnien
- 6ex. Jérôme Malick

2.12 Promotions DR1 → DRCE1

La section a reçu les dossiers de 10 candidat·e·s, dont 4 femmes. Après étude des dossiers de candidature, elle décide de communiquer le classement suivant à l'institut :

- 1ex. Mohamed Kaaniche
- 1ex. Frédéric Magniez
- 1ex. Eric Rivals
- 1ex. Anne Siegel
- 5ex. Giuseppe Castagna
- 5ex. Véronique Cortier

2.13 Promotions DRCE1 → DRCE2

La section étudie les candidatures déposées pour une promotion au grade de DRCE2, et décide de communiquer le classement suivant à l'institut :

- 1ex. Mireille Bousquet Melou
- 1ex. David Pointcheval